



# Exemples d'utilisation des fonds ESI dans le soutien à la désinstitutionnalisation

**Cornelia GROSSER**  
**Chef d'Unité adjoint**  
**DG EMPL/D/4**

**Charleroi 12 décembre 2016**  
**Conférence débat EVA**



# CADRE RÉGLEMENTAIRE



## Fonds ESI & DI

- ***Principe général : 20% Inclusion sociale***
- ***Dispositions permettant de réaliser la DI***
  - **Règlement commun (UE) N° 1303/2013** > art. 4 (participation aux objectifs de l'UE); art. 7 et annexe 1, point 5.4 (accessibilité et non-discrimination); art. 9 (OTs); art. 19 et annexe 11 (CEA)
  - **Règlement FSE (UE) N° 1304/2013** > art. 3 (priorités d'investissement); art. 8 (égalité des chances et non-discrimination); annexe 1 (indicateurs communs)
  - **Règlement FEDER (UE) N° 1301/2013** > art.5 point 9)a) (priorité d'investissement qui prévoit le "passage des services institutionnels à des services de proximité")
- ***Guidelines européennes communes et Vademecum sur l'utilisation des fonds***

# **EXEMPLES D'INTERVENTION DES FONDS ESIF**



## Lituanie (1/2)

- *L'accord de partenariat prévoit explicitement l'intervention des fonds ESI pour la DI*
- *Pour le FEDER, l'Axe "Inclusion Sociale" prévoit:*
  - **Objectif Spécifique:** Augmenter la proportion de services sociaux de proximité dans le cadre du passage de services institutionnels vers des services de proximité
  - En termes d'**actions concrètes**, par exemple:
    - Infrastructures de services sociaux dans les communes et communautés locales
    - Services non-institutionnels "transitoires" pour faciliter le passage à la vie autonome
    - Logements permettant la vie autonome



## Lituanie (2/2)

- ***Pour le FSE, l'Axe "Inclusion Sociale" prévoit:***
  - **Objectif Spécifique** : Améliorer la qualité et l'accès aux services de proximité, et développer des services pour les familles
  - En termes d'**actions concrètes**, par exemple:
    - Renforcement des capacités: évaluation des besoins, planification, coopération ONG-secteur public
    - (re-)formation de personnel travaillant en institution
    - "Vie protégée": assistance psycho-sociale, assistant personnel, conseil familial
    - Service pour les familles: soutien psychologique, formation à l'accompagnement des personnes en situation de handicap



## Bulgarie (1/2)

- ***L'action des fonds soutient la mise en œuvre d'un cadre stratégique***
  - qui prévoit la DI complète pour les enfants d'ici 2025
  - qui intègre également un volet sur la DI des adultes
- ***Pour la période 2007-2013, l'action du FEDER et du FSE a notamment soutenu***
  - La formation et l'amélioration des qualifications des travailleurs sociaux
  - Le développement de nouvelles formes de services sociaux de proximité intégrés (Assistant personnel)
  - Le soutien à la garde et à la prise en charge des enfants hors institutions (foster care)



## Bulgarie (2/2)

- ***Pour la période 2014-2020, le FEDER et le FSE doivent intervenir notamment pour:***

- La poursuite et le développement de services déjà existants en 2007-2013, visant principalement l'environnement familial (Assistants personnels)
- L'opération "**Vie Autonome**", visant à faciliter l'accès aux soins de santé, aux services de proximité et au marché du travail, en permettant une vie indépendante
  - Sélection et formation de personnel soignant de proximité; fourniture de services de proximité (Assistants personnels, accès aux soins de santé).
  - Développement d'infrastructures et de services "de jour" dans les municipalités



## République Slovaque

- ***Le PO FSE établit l'objectif spécifique "Soutenir la transition des soins en institution vers les soins de proximité", qui prévoit notamment:***
  - Des actions d'accompagnement des familles
  - La (re-)formation du personnel travaillant en institutions
  - Le développement et la fourniture de services adaptés
  - L'établissement de plans personnels de développement
  - Des campagnes d'éducation et d'information visant à sensibiliser le grand public à la DI
- ***Le PO FEDER prévoit également d'intervenir, notamment pour développer des infrastructures pouvant fournir de services de proximité***

# **AUTRES INITIATIVES ET SOURCES D'INSPIRATION**

- ***Il existe des projets ou études qui peuvent aider dans la réflexion sur le développement de soins/services de proximité***
- ***En Finlande, une étude a été réalisée en 2010 sur la rentabilité de la fermeture des institutions (handicap mental)***
  - Comparaison des coûts (hébergement et services) entre institutions et structures de proximité. Analyse des aspects qualitatifs sur la vie des résidents et de leur famille.
  - La prise en charge de proximité est environ 7 % plus chère qu'en institution (les coûts de logement et de soins de base étant cependant inférieurs en proximité)
  - Le gain qualitatif dans la prise en charge de proximité est clair (état de santé, comportement, qualité de vie).

- ***Le projet Interlinks qui se concentre sur les personnes âgées dépendantes et leurs aidants***

- Le besoin de la personne et sa volonté de conserver une vie autonome sont mis au centre. Le projet vise à identifier les difficultés et à proposer des solutions afin d'améliorer la prise en charge et la qualité des soins donnés.
- L'ambition est d'inspirer les décideurs, les professionnels de la santé, et les acteurs du secteur en général, pour développer des systèmes intégrés et améliorer la planification et la fourniture des services

- ***Le Zero project - actions novatrices visant l'autonomie des personnes en situation de handicap***

- Plusieurs projets innovants liés à l'Assistance personnelle (Allemagne, Norvège, Espagne) sont présentés

## Conclusions

- *Les personnes en situation de handicap sont un public cible clairement établi pour les fonds ESI.*
- *La Commission européenne soutient la transition des soins/services en institution vers les soins/services de proximité.*
- *Dans ce cadre, les fonds ESI peuvent apporter un soutien concret, déjà mis en œuvre dans différents Etats membres.*
- *Nous sommes à l'écoute et prêts à étudier toute initiative visant à mettre en place un soutien des fonds ESI à des projets de ce type en Belgique.*

## Plus d'informations

- **Politique de cohésion 2014-2020**

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/informat/basic/basic\\_2014\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/informat/basic/basic_2014_fr.pdf)

- **Programmes Opérationnels FSE 2014-2020**

<http://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=576&langId=fr>

- **Programmes Opérationnels FEDER 2014-2020**

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/atlas/programmes/](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/atlas/programmes/)

- **Lignes directrices et Vade-mecum sur la transition des soins en institutions vers des soins de proximité**

<http://deinstitutionalisationguide.eu/>

- **Interlinks**

<http://interlinks.euro.centre.org/project>

- **Zero-project**

<http://zeroproject.org/practice-type/innovative-practices-2015/>